

**VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**  
**RECTIFICATIF**

**Appel d'offres ouvert**

**Objet du marché**

travaux d'aménagement de l'école Monceau-Fontenoy

**Identification du pouvoir adjudicateur**

Monsieur le Maire de la Ville des Pavillons-sous-Bois.

Place Charles de Gaulle

93320 Les Pavillons Sous Bois

Adresse Internet : <http://www.ville-pavillons-sous-bois.fr>

**Représentant légal du pouvoir adjudicateur**

Monsieur le Maire des Pavillons-sous-Bois.

**Mode de passation**

Marché passé en vertu des articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics

**Type de marché de travaux**

Exécution.

Il s'agit d'un marché ordinaire de travaux réglé par l'application d'un prix global et forfaitaire.

**Lieu d'exécution**

Ecole Monceau (primaire) et Fontenoy (maternelle)

25 allée de Fontenoy

93320 Les Pavillons-sous-Bois

**La date limite de réception des offres, fixée initialement au 29 mars 2010 à 18 h 00, est reportée au 9 avril 2010 à 18h00**

**Procédure de recours :**

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Montreuil

7, rue Catherine Puig

93100 MONTREUIL

Tél : 01.49.20.20.00

Fax : 01.49.49.20.99

Les délais d'introduction des recours

- Recours administratif dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Maire (Recours hiérarchique).

- Recours contentieux dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou dans les 2 mois suivant la décision de rejet du recours administratif, auprès du tribunal administratif de Montreuil.

- Référé pré-contractuel: en cas de manquement aux obligations de mise en concurrence et de publicité, avant la signature du marché, auprès du tribunal administratif de Montreuil.

**Date d'envoi de l'annonce initiale au BOAMP/JOUE**

16 février 2010

**Date d'envoi du présent avis au BOAMP/JOUE**

16 mars 2010